



Discours d'introduction

Session du Conseil départemental - 23 juin 2025

Mesdames et Messieurs,

En préambule de mon propos d'introduction du BP, je constatais que la session s'inscrivait dans un contexte international, national et local lourd. On ne peut pas dire, malheureusement, que ce contexte ait fondamentalement changé. La situation au Proche et au Moyen-Orient est toujours aussi inquiétante. La situation humanitaire à Gaza, les morts massives de civils palestiniens nous bouleversent. Le cynisme de Benyamin Netanyaou et du Hamas nous révoltent. Et l'absence de sympathie que nous éprouvons à l'égard du régime des Mollahs ne suffit pas à nous rassurer quant au potentiel déstabilisateur du conflit entre Israël et l'Iran.

Le contexte national n'a pas vraiment évolué non plus. Nous sommes suspendus aux arbitrages du Gouvernement Bayrou sur les futures économies imposées aux collectivités. Si, comme Pierre Mendès-France, je suis convaincu que « le désordre financier frappe d'abord les pauvres » et que le rétablissement des comptes publics est une nécessité, je ne suis pas rassuré par ceux qui sont censés les redresser. D'abord, parce ce que ce sont les mêmes que ceux qui ont créé le problème. Ensuite, parce qu'ils n'ont rien changé à leur logiciel de pensée. La question des recettes fiscales reste un tabou pour eux. Or, comme le disait Albert Einstein « on ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui a généré le problème ». Pas besoin d'être Einstein pour comprendre que la baisse des recettes fiscales et le refus d'en instaurer d'autres créé un déséquilibre à un moment ou un autre. A un moment ou à un autre, d'ailleurs, le Gouvernement devra augmenter la fiscalité. Et, nous espérons que cela se fera dans un esprit de justice. Il est à cet égard désespérant de constater que la droite sénatoriale a rejeté la taxe Zucman qui proposait d'instaurer une taxation plancher de 2 % sur le patrimoine des fortunes supérieures à 100 millions d'euros. On estime qu'elle aurait pu rapporter 20 milliards d'euros. Il est intéressant de noter, en parallèle, que la taxe d'habitation représentait 23 milliards d'euros par an de recettes et de faire le lien avec l'objectif des 40 milliards d'économies poursuivi par le Gouvernement, dont le caractère récessif n'est pas à négliger. Au lieu de rechercher du côté des recettes, le Gouvernement va demander aux collectivités, et notamment aux Départements qui participent depuis des années à l'effort de redressement des comptes publics, de couper encore dans leurs dépenses. Dit autrement, ceux-là même qui sont responsables de la crise des finances publiques actuelle vont nous faire la leçon sur la gestion des finances locales, aidées à l'occasion par leurs soutiens politiques locaux.

Nous avons dû procéder à des économies, oui. Comme les autres Départements nous n'avions pas le choix. Notre souci a toujours été d'amortir le choc au maximum pour le territoire. J'entends quelques personnes critiquer vertement ces baisses voire faire la leçon, sous-entendant qu'elles auraient la solution miracle à la crise des finances locales. J'attends impatiemment de la part de ces Gérard Majax des finances locales leur secret pour répondre aux hausses continues de nos dépenses obligatoires en autonomie et en protection de l'enfance dans le modèle actuel de financement des Départements, sans devoir baisser certaines dépenses. N'étant, pour notre part, pas magiciens, avec les membres de la majorité nous avons pris nos responsabilités et avons échangé avec les partenaires, expliqué nos contraintes et essayé d'accompagner au mieux dans cette séquence compliquée. C'est la même philosophie qui nous a animée pour la suppression des 60 postes. Nous avons fait le choix de la transparence et nous essayons d'accompagner au mieux les agentes et les agents qui en ont besoin. Ce n'est un moment agréable pour personne mais nous tâchons qu'il se passe le mieux possible.

Nous le voyons, le financement de la décentralisation est à bout de souffle. C'est le cas de l'autonomie. Sans préjuger de nos échanges sur le SPDA, on peut d'ores et déjà dire que sans moyens supplémentaires on ne peut pas espérer répondre comme il se doit au défi du vieillissement de la population.

Un autre sujet montre l'essoufflement du financement des services publics locaux, le SDIS. J'en profite pour rappeler que le financement du SDIS est partagé entre le bloc communal et le Département. Depuis 2021, le Département a augmenté de 20 % sa contribution au fonctionnement du SDIS, augmentant ainsi sa part relative de financement. Ne pouvant emprunter davantage, mais faisant face à un besoin de renouvellement de son parc roulant, le SDIS devait trouver de nouvelles recettes. Nous avons, après de longs échanges avec les représentants du bloc communal, estimé que l'idée d'une contribution de chaque commune à hauteur de 1,50 euros par habitant sur 2 ans était la solution la plus adaptée compte tenu de la situation. Le Département, pour sa part, avait fait une aide exceptionnelle de 500 000 euros pour le parc roulant l'année dernière. A l'heure où je vous parle 95,4% des communes ont accepté de participer au fonds de concours. C'est une forme de bricolage, j'en conviens. Mais en l'absence de réforme de la part du Gouvernement, c'est la seule solution que nous avons trouvée avec le bloc communal et les membres du CASDIS. Le seul objectif qui nous a guidés collectivement c'est de répondre à l'enjeu de la sécurité des Costarmoricaines et des Costarmoricains.

*

Mesdames et Messieurs,

Lors de notre précédente session, je vous avais informés que de nouveaux comptages routiers avaient été réalisés à Trémuson afin d'évaluer le résultats des mesures de court-terme engagées. Conformément à mes engagements, je vous présente aujourd'hui ces résultats :

- RD712 ouest : -19 % tout véhicule / - 53 % Poids Lourds
- RD712 est : -16 % tout véhicule / -37 % PL
- RD36 nord : -9 % tout véhicule / -38 % PL
- RD36 sud : +2 % TV / +20 % PL

Hormis sur l'axe RD36 sud, les comptages indiquent une diminution notable des trafics routiers et tout particulièrement des poids-lourds. Ces données vous seront transmises à toutes et tous à l'issue de la session.

*

Mesdames et Messieurs,

Le contexte financier est difficile. Mais ce n'est pas pour autant que nous ne faisons rien. Au contraire ! Nous agissons au quotidien pour bâtir les Côtes d'Armor de demain. C'est le sens, par exemple, de la stratégie portuaire que nous présentons aujourd'hui et de la création de la SEML « Bretagne Armor Pêche ». Cet outil, imaginé avec la Région, intégrant également la CCI et des banques dont la Banque des territoires, vise à préparer la pêche costarmoricaine et bretonne aux défis qui s'imposent à elle. Il s'agit de disposer d'un acteur suffisamment robuste pour faire face à un contexte économique incertain et amorcer les transitions nécessaires afin de préserver la singularité de la pêche costarmoricaine.

En parlant de transitions, c'est aussi les Côtes d'Armor de demain que nous bâtissons en travaillant sur l'adaptation du territoire au réchauffement climatique. Travail engagé avec la fabrique des transitions et le cerema et qui débouchera sur des propositions en début 2026. S'agissant de la transition énergétique, que nous avons déjà bien engagé, nous venons par exemple d'équiper le bâtiment Guessant de 330 m² de panneaux photovoltaïques. (soit 65 000 kWh produits/an). Illustration concrète de l'effort engagé par la collectivité en faveur de la transition écologique qui est l'un des piliers de notre mandat.

C'est aussi pour les Côtes d'Armor de demain que nous agissons lorsque nous investissons pour la jeunesse. Je pense, bien sûr, à la protection de l'enfance dont le budget a augmenté de 60 % depuis que nous sommes arrivés en responsabilité. Soit environ 50 millions d'euros. Un chiffre colossal pour une augmentation du budget sans précédent dans l'histoire de notre département, montrant l'importance que nous accordons à cette mission qui est au cœur du projet républicain. C'est dans le prolongement de cette philosophie que nous présentons aujourd'hui la stratégie départementale en faveur de l'autonomie des jeunes majeurs de l'aide sociale à l'enfance. Évoquant la protection de l'enfance, j'en profite pour me réjouir de la publication du rapport Santiago qui permet à cet enjeu de politique publique de gagner en visibilité dans les médias. Ce

rapport pointe aussi les manquements de l'État sur cette politique qui déstabilisent tous les acteurs de la chaîne. Ce que nous répétons depuis un certain nombre d'années.

Mesdames et Messieurs,

C'est, enfin, la démocratie de demain que nous préparons également à travers notre plan pour renforcer le lien citoyen et la démocratie en Côtes d'Armor avec des outils comme les rencontres de l'égalité, le mag' des années collèges ou encore le conseil des collégiennes et des collégiens. Ce dispositif, dont c'est la 2ème édition, monte en puissance. La dynamique prend. Les échanges entre élèves ont été particulièrement stimulants lors de la session. Je dois dire que j'ai été très impressionné par la qualité des projets présentés par les élèves, par leur maturité. Je remercie les équipes éducatives pour leur implication. Je remercie également l'engagement des équipes du Département sur ce projet et notamment Stéphanie Billaud-Duthil. Je félicite les élèves des collèges de Plésidy et de Saint-Nicolas du Pélem qui sont les lauréats de cette édition. Chaque collège va pouvoir nous présenter d'ici quelques minutes le fruit de ses réflexions. Je ne doute pas que cela apportera un peu de fraîcheur et d'enthousiasme à notre hémicycle.

Je vous remercie de votre attention.

Christian Coail,
Président du Département des Côtes d'Armor

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

Marine Beunardeau – Chargée des relations presse

marine.beunardeau@cotesdarmor.fr

02 96 77 68 56 / 07 64 39 05 81

